



PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES

Direction départementale
de l'agriculture et de la
forêt des Hautes-Pyrénées

TARBES, le 12 avril 2007

Dossier suivi par :

Madame la Présidente,

Par courrier en date du 19 février 2007 vous interrogez le préfet de région Midi-Pyrénées sur les réponses qu'il compte apporter aux préoccupations des éleveurs, des gestionnaires et des propriétaires d'estives du fait de la présence de l'ours. Vous indiquez en outre que vous souhaitez être destinataire du diagnostic pastoral sur le secteur du Pibeste.

Je suis en mesure de vous apporter les éléments de réponse suivants :

Le 14 septembre 2006, lors d'une réunion de travail à Salles-Argelès avec les éleveurs et élus, j'ai pu apprécier la diversité de la situation des estives du massif Pibeste - Estibète et des éleveurs qui la fréquentent. J'ai aussi mesuré l'inquiétude des éleveurs face à la présence de l'ourse Franska, et la difficulté de mettre en oeuvre des solutions pour assurer la protection des troupeaux face aux prédatons, sans remettre en cause les pratiques pastorales qui se sont construites depuis une vingtaine d'années sur ce massif.

S'agissant du déplacement de l'ourse Franska, la Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable m'a confirmé qu'elle ne sera pas retirée du massif, car ne présentant pas les caractéristiques d'un ours anormalement prédateur.

L'analyse conjointe des professionnels et de mes services montre que des solutions de protection adaptées au contexte pastoral spécifique doivent donc être recherchées, qui ne peuvent être que le résultat d'une démarche commune. C'est pourquoi, j'ai demandé au directeur départemental de l'agriculture et de la forêt de se tenir à la disposition des éleveurs pour approfondir les diagnostics de terrain existants et concevoir ensemble des solutions innovantes.

Des diagnostics pastoraux ont été réalisés sur le massif en 2001, suite au passage de l'ours Néré, puis dans le cadre de Natura 2000. Le fonctionnement de ces estives est donc d'ores et déjà bien connu. Il convient de mieux cerner les contraintes et les possibilités de chaque gestionnaire d'estives dans le nouveau contexte de la présence de l'ours.

Dans la perspective de la préparation de la saison d'estive 2007, la DDAF a rencontré à Salles-Argelès, le 20 février 2007 les cinq gestionnaires d'estives du massif, les groupements pastoraux de Batsurguère, de Cauci - Pibeste et de Saint-Pé, le syndicat pastoral de l'Extrême-de-Salles, la commune de Ferrières.

Cette réunion de travail a permis de faire le point sur les difficultés rencontrées par les gestionnaires d'estives, de constater que certains éleveurs qui ont trouvé une autre estive pour les accueillir n'envisagent pas de remonter leurs troupeaux ovins sur le massif en 2007.

Je vous confirme que des solutions adaptées à la situation de chaque estive, notamment en matière de prime herbagère agri-environnementale (PHAE), sont recherchées par la DDAF et les professionnels. Mes services ont réaffirmé aux présidents de groupements et aux éleveurs leur disponibilité pour travailler sur des solutions adaptées aux réalités du terrain visant à limiter le risque de prédation.

M. TISSEIRE, Directeur départemental de l'agriculture et de la forêt, se tient à votre disposition pour tout élément complémentaire que vous souhaitez.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'assurance de ma considération distinguée.


Emmanuel BERTHIER

Madame la Présidente de l'association pour
la sauvegarde du patrimoine pyrénéen
Bureau AREDA

16 rue du Docteur Bergugnat
65400 ARGELES-GAZOST